

Résumé

Le travail que nous sommes en train de faire sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, met en évidence les principales menaces de flux financiers illicites (FFI) dans les pays, notamment dans le secteur pétrolier et gazier, ainsi que les initiatives prises par le gouvernement pour lutter contre ces flux. Il aborde les institutions clés impliquées dans la lutte contre les FFI, les lois en vigueur et les efforts déployés pour améliorer la coordination entre les différentes agences gouvernementales. Il souligne également l'importance des initiatives de transparence ainsi que des accords internationaux pour la récupération des fonds volés.

Sur cette base, il met en avant les leçons tirées de l'expérience de certains pays africains dans la lutte contre les FFI.

Pour le moment un travail est entrain d'être fait sous ma responsabilité au Sénégal dans cette lutte.

C'est pourquoi je m'en tiendrai à quelques observations concernant la méthodologie de recensement au niveau national ; les efforts qui y sont fait ; les processus de documentation et de validation des exercices.

Au plan méthodologique il faudrait arriver à une convergence fondée sur une masse critique d'information largement partagées et validées :

Les premières étapes pourraient être :

- **Autonomie et leadership** : une loi du Parlement et relevant directement du Président et de l'Assemblée nationale, par exemple, pour démontrer l'importance de l'autonomie et du leadership politique dans la lutte contre les FFI ;
- **Définition claire des rôles et responsabilités** : La superposition des mandats et le manque de clarté dans la répartition des tâches entre les agences peuvent entraver la coopération. Des lignes directrices claires et une communication ouverte sont essentielles ;
- **Mécanismes de coordination formalisés** : les comités inter institutions qui devraient être dotées de réels pouvoirs et des moyens adéquats pour être efficaces ;
- **Partage d'informations et des bases de données communes nationales** : relier les données des autorités fiscales, bancaires et boursières. Ce sera important pour souligner l'importance des technologies de l'information et de la gestion des données ;
- **Évaluation et suivi réguliers** : Des mécanismes d'évaluation et de suivi réguliers sont nécessaires pour mesurer l'efficacité des politiques et des institutions de lutte contre les FFIC.

-
1. **Renforcer les institutions publiques** chargées de lutter contre les IFF, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités, l'amélioration de la coordination et la garantie de l'autonomie et des ressources adéquates ;
 2. **Promouvoir un cadre juridique solide** qui criminalise les IFF, renforce la réglementation bancaire, exige des déclarations de propriété effective et s'attaque aux failles spécifiques au secteur ;
 3. **Améliorer la coopération internationale** par le biais de traités, d'accords d'échange d'informations et de collaboration avec des partenaires internationaux pour récupérer les actifs volés et poursuivre les auteurs.
 4. **Promouvoir la bonne gouvernance et la transparence** en encourageant l'engagement du public, les mécanismes de dénonciation et une culture de responsabilité au sein du gouvernement.
 5. **S'attaquer aux facteurs déterminants des IFF** tels que la corruption, la faiblesse de la gouvernance et les inégalités en promouvant la bonne gouvernance, l'état de droit et un développement inclusif.

En s'attaquant à ces domaines, les pays africains peuvent progresser de manière significative dans la lutte contre les IFF et dans la création d'économies plus justes et plus durables.

Quelle est la principale source de risques liés aux IFF ?

Le risque premier lié aux flux financiers illicites (IFF) en Afrique est le **secteur pétrolier et gazier**. Ce secteur représente déjà pour beaucoup de pays, la majorité des exportations, entre 80 % et 95 %. Le Sénégal est un nouvel arrivant dans ce club. Comme les autres pays, il devra veiller à la sous-facturation de ses qui constituent un risque majeur d'IFF dans ce secteur sans oublier le transfert de bénéfices par des sociétés multinationales. Le taux d'impôt sur les sociétés multinationales en évitant la mise en concurrence des pays avec ses effets pervers que l'on connaît.

Défis de coordination entre les institutions nigérianes dans la lutte contre les IFF

Les sources sur lesquelles nous travaillons mettent déjà en évidence plusieurs défis clés qui entravent la coordination entre les institutions nigérianes chargées de lutter contre les flux financiers illicites (IFF) :

- **Forte autonomie des agences et protection des intérêts personnels** : les agences gouvernementales ont tendance à fonctionner en vase clos, privilégiant leurs propres objectifs et hésitant ou en refusant parfois à partager des informations ou à coopérer avec d'autres agences. Cette situation crée un environnement fragmenté où les efforts de lutte contre les IFF sont cloisonnés, ce qui peut être exploité par ceux qui cherchent à déplacer des fonds illicitement ;
- **Manque de clarté des rôles et responsabilités** : Le manque de transparence dans les rôles et responsabilités des différentes agences, ce qui conduit à des "chevauchements et des lacunes" et à une "concurrence improductive". Bien que des lois spécifiques définissent les responsabilités de chaque agence, l'absence de directives claires et de règles d'engagement entrave une collaboration efficace. Cette ambiguïté peut entraîner des conflits interinstitutionnels, un gaspillage de ressources et une inefficacité globale dans la lutte contre les IFF ;
- **Absence de directives et de mécanismes de coordination formels** : il est important qu'il existe des directives et des règles d'engagement documentées pour la coordination inter institutions. Ce manque de formalisme aggrave les problèmes liés à l'autonomie des agences et au manque de clarté sur les rôles lorsqu' il n'existe aucun cadre structuré ou mécanisme officiel pour faciliter la coopération et le partage d'informations.